

STAGES :

La mobilité internationale concerne aussi bien les séjours d'études que les stages à l'étranger.

- Le Bureau des Relations Internationales vous propose un document recensant des organismes et des sites Internet proposant des offres de stages à l'étranger – [Téléchargez maintenant !](#)
- Pensez au programme Erasmus stage si vous avez trouvé un stage en Europe : renseignez-vous auprès du [Bureau des Relations Internationales](#). Téléchargez le [dossier de candidature](#).
- Le CROUS propose également des bourses de voyages (participation aux frais de transports) pour les étudiants partant en stage à l'étranger ou les DOM-TOM. Vous pouvez vous renseigner auprès de la Division de la Vie Etudiante du [CROUS](#).
- Consultez les différentes [aides financières](#) auxquelles vous pouvez avoir accès.
- Les conventions de stage à l'étranger sont à compléter sur ENT <http://campus.univ-corse.fr>. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le [Service Commun d'Information et d'Orientation](#) de l'Université.

Liens utiles :

[Créer votre CV Europass :](#)

[Créer votre passeport des langues](#)

[Evaluer votre niveau de langue](#)